

Ecrit par le 16 juin 2026

## Commerce de proximité : participez à la grande enquête de l'Isle-sur-la-Sorgue



**La municipalité de l'Isle-sur-la-Sorgue a lancé en septembre une grande enquête sur le commerce de proximité.**

« La défense du commerce de proximité est l'un des fers de lance de l'équipe municipale. Les commerçants locaux sont le poumon du centre-ville et concourent à la qualité de vie », affirme la municipalité qui avait lancé en 2020 la plateforme d'achat en ligne [commerceslislois.com](https://www.commerceslislois.com)\*. La Ville poursuit ainsi ses efforts d'accompagnement du commerce de proximité. Pour continuer à soutenir et mieux répondre aux attentes des commerçants comme des consommateurs, un travail est mené à l'occasion de cette rentrée pour mieux apprécier les pratiques, la perception ainsi que les besoins des habitants sur les commerces du centre-ville. Cette enquête sur le commerce de proximité est ouverte à tous. Le questionnaire est à retrouver sur le lien ci-après : <https://forms.gle/sQcLZveauAkrE8vb9>, ou sur

Ecrit par le 16 juin 2026

le site de la Ville : [www.islesurlasorgue.fr](http://www.islesurlasorgue.fr).

\*Cf. Magazine de la Ville #34 - P. 12 - [www.islesurlasorgue.fr/fileadmin/user\\_upload/MAG\\_34\\_light.pdf](http://www.islesurlasorgue.fr/fileadmin/user_upload/MAG_34_light.pdf)

Lire aussi : [Et 'Hopps' ! La marketplace l'isloise lance son service de livraison à domicile](#)

L.M.

## L'UMIH 84 fait le bilan de votre activité estivale



**L'UMIH 84 (Union des métiers et des industries de l'hôtellerie) fait le bilan de l'activité de votre établissement durant les mois de juin, juillet et août 2021.**

Ecrit par le 16 juin 2026

« Nous réalisons un questionnaire pour collecter des informations et dresser un premier bilan d'activité juin, juillet et août de nos entreprises, et particulièrement depuis la réouverture du 9 juin 2021. Ce questionnaire est mis en place pour les activités : bar, restaurant, hôtel, hôtel-restaurant, discothèque et bowling. Les données collectées permettront d'argumenter lors de nos prochaines réunions avec les ministères. Elles ne seront en aucun cas diffusées ou utilisées dans un autre cadre », précise la chambre syndicale.

Pour répondre au questionnaire, [cliquez ici](#).

Lire aussi : [Patrice Mounier, UMIH 84 : « les annulations ont explosé dans les hôtels du Vaucluse »](#)

L.M.

## Vélo en Luberon, 5 minutes pour répondre à une enquête



Ecrit par le 16 juin 2026

**Dans le cadre du projet européen Leader (Liaison entre actions de développement de l'économie rurale), les élus du Gal (Groupe d'action) [Haute Provence Luberon](#) ont confié à [Vélo loisir Provence](#) la réalisation d'une étude pour le développement de services autour du vélo dans le Luberon.**

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de son action de plus de 20 ans pour le développement et la structuration de l'offre de vélo sur les territoires du Luberon et du Verdon. L'objectif central de cette étude est la création d'espaces dédiés à la pratique du vélo pouvant accueillir services et animations (ateliers, conférences, sensibilisation des collectivités, mise en relation des différents publics, etc.).

### **Pour participer**

Lors d'une première phase, Vélo loisir Provence propose une enquête auprès des collectivités locales sur leurs besoins et attentes concernant le développement de services et animations autour de la pratique du vélo et lance la diffusion d'un questionnaire en ligne (<https://tinyurl.com/enquete-velo-Luberon>) à destination des usagers du territoire du Luberon (résidents, touristes et visiteurs). Le flyer de l'enquête avec QR code sera disponible jusqu'au 30 septembre dans les mairies, offices de tourisme, et chez les adhérents et partenaires de Vélo Loisir Provence. 5 min seulement suffisent pour participer à la co-construction de ce lieu dédié au vélo dans le Luberon.

L.M.

---

## **81 % des entretiens annuels se feront à distance cette année**

Ecrit par le 16 juin 2026



**L'opérateur de bureau [Deskeo](#) dévoile les résultats d'une enquête\* menée auprès de 3 902 professionnels sur deux sujets d'actualité : les nouvelles règles du télétravail et les entretiens annuels de performance.**

Depuis maintenant deux semaines, les salariés peuvent revenir au bureau une journée par semaine avec l'accord de leur employeur. Le sondage réalisé indique que si les dirigeants souhaitent revoir leurs équipes (44 %), ces dernières sont en revanche sur la réserve vue la situation sanitaire (34 %). Concernant le nombre de jours de télétravail, si 78 % des dirigeants souhaitent un maximum de 2 jours de télétravail par semaine, 59 % des employés souhaitent un minimum de 3 jours.

Cette année, malgré la crise sanitaire, 62 % des dirigeants souhaitent maintenir les entretiens annuels de performance. Cependant, la grande majorité (81 %) fera les entretiens à distance avec 59 % entièrement à distance et 22 % pour certains postes en télétravail. Par ailleurs, plus de la moitié des managers (55 %) pensent que c'est plus difficile et moins qualitatif (56 %) de faire les entretiens d'évaluation en distanciel. En revanche, 78 % des employés pensent que c'est plus facile et que le distanciel n'a pas vraiment d'impact sur la qualité des entretiens.

A noter également que la mise en place du travail en distanciel n'a pas vraiment nuit à la relation manager/ collaborateur. Qu'ils soient en télétravail ou en présentiel, 82 % des employés et 97 % des

Ecrit par le 16 juin 2026

managers n'ont pas le sentiment que leur relation se soit détériorée.

*\*Méthodologie : enquête réalisée auprès de 3 902 professionnels répartis sur l'ensemble du territoire français, effectuée en ligne, sur le panel propriétaire BuzzPress France, selon la méthode des quotas, durant la période du 15 au 21 janvier 2021. Profils des personnes interrogées : 41 % d'employés, 38 % de managers et 21 % de dirigeants.*

## L'enquête publique sur la nouvelle installation nucléaire de Tricastin se poursuit malgré le confinement



Ecrit par le 16 juin 2026

**Débutée le 2 novembre dernier, l'enquête publique concernant la demande d'autorisation de création d'une extension des parcs d'entreposage existants d'oxyde d'uranium sur le site nucléaire de Tricastin va se poursuivre jusqu'au jeudi 3 décembre 2020.**

Dans ce cadre, Hugues Moutouh, préfet de la Drôme, a décidé de maintenir cette enquête publique. Pour cela, le public a donc l'autorisation de se rendre aux permanences des enquêtes publiques en mairies. Auparavant, il doit se munir de l'attestation de déplacement dérogatoire en cochant le motif 'déplacement pour répondre à une convocation judiciaire ou administrative'.

Baptisée 'Fleur', cette installation nucléaire de base réalisée pour le compte du groupe Orano doit voir le jour à l'horizon 2022. Ce projet s'inscrit dans les projections réalisées dans le cadre de l'inventaire national du Plan national de gestion des matières et déchets radioactifs (PNGMDR). Ces projections sont basées sur le scénario de reprise du recyclage de l'uranium dans les centrales nucléaires françaises. Orano a déposé le 25 octobre 2017 un dossier de demande d'autorisation de création d'un nouveau parc d'entreposage dans la continuité de celui existant. Après instruction du dossier par les autorités, le processus réglementaire se poursuit avec l'enquête publique, étape de consultation du public.

L'enquête publique a pour objectif d'informer le public et de recevoir ses observations et propositions sur le projet qui lui est présenté. Pendant toute la durée de l'enquête, le public a la possibilité de consulter le dossier dans les sept mairies du territoire situées dans la Drôme (La Garde-Adhémar, Pierrelatte, Saint-Paul-Trois-Châteaux, Saint-Restitut) et le Vaucluse (Bollène, Lamotte-du-Rhône, Lapalud).

**Renseignements : [www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr) - rubrique AOEP, Avis d'Ouverture d'Enquête Publique - espace 'participation du public'.**

---

## CCI : Quelle reprise d'activité pour les entreprises de Vaucluse ?

Ecrit par le 16 juin 2026



Depuis le début de la crise, la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) de Vaucluse a mis en place une cellule d'appui afin d'accompagner les entreprises.

A l'heure de la reprise, l'organisme consulaire invite aujourd'hui les entrepreneurs du département à remplir un nouveau questionnaire afin de mieux cibler leurs besoins et l'accompagnement que ce pôle d'appui aux entreprises peut leur proposer.

Ce questionnaire est accessible en quelques clics et ne nécessite que quelques minutes pour le remplir :

[Cliquez Ici pour répondre à cette enquête](#)